

COMPTE RENDU
REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, mercredi trois novembre 2021

PRESENTS : LISTER Catherine – DEMARGNE Philippine – TEISSIER Alain – ZAK-DAVIES Anna – FREGARD Virginie – RUBIO Romain – MOURGUES David – FALIERE Nadine.

Absents excusés : OUCHENE Gilbert donne pouvoir à TEISSIER Alain – MAILHAC Jean-Jacques – IZAC Béatrice – BUFFLIER Jean-Baptiste donne pouvoir à LISTER Catherine – DURAND Elodie – MOULIN-GRESLE Aurélie donne pouvoir à DEMARGNE Philippine.

Absent : ANELLI Mario.

Secrétaire de séance : MOURGUES David

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi treize septembre 2021. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

DECISIONS :

38/2021 : Décision Modificative n°3 au budget Mairie. Le Conseil approuve à l'unanimité les virements de crédits présentés.

39/2021 : Renouvellement bail de location de terrain à : Société GRANDEUR NATURE - Base de canoë-kayak. Le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du bail.

40/2021 : Autorisation de signature d'un bail rural. Le Conseil est favorable pour donner à bail les parcelles, E 1150, 1160, 1162, 1165, 1171, 1176, 1177, et 1179, à Madame Toupin Marie pour un usage exclusivement agricole.

41/2021 : Modification du tableau d'effectif. Madame le Maire présente au Conseil la mise à jour du tableau des effectifs en ce qui concerne le recrutement sur le poste secrétaire de mairie. Le Conseil approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil aborde en questions diverses :

A) City stade et skate parc : la commune a obtenu une subvention de 67 200,00 € du Département de l'Hérault et 40 000,00 € de l'Agence Nationale du Sport. La demande de DETR auprès des services de l'Etat sera relancée.

B) Cette année et pour la 3^{ème} fois, la commune participera à l'opération 8000 arbres pour le département. Opération initiée par le Conseil Départemental, le but est d'implanter des arbres sur l'espace public ;

C) Les défibrillateurs (DAE) communaux seront déplacés à l'extérieur (Mairie et accueil Camping).

La séance est levée à 20h00 heures.



Le MAIRE de Roquebrun

Catherine LISTER